

Annexe 4 – Portefeuille des aides individuelles aux entreprises locales

V2 conseil 10 mai 2023

❖ **Axe 1 : offrir aux entreprises et aux entrepreneurs des conditions d'accueil et de développement adaptées**

S'implanter sur le Grand Dax : **acquérir du foncier**, être accompagné pour **définir un projet constructif** intégrant une démarche de développement durable

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	Bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
D1-Cession de foncier sur les pôles économiques publics du Grand Dax (lié au règlement de la région)	Faciliter l'implantation durable sur le territoire, tout projet d'implantation ou d'extension	Entreprises Les sociétés civiles immobilières doivent faire la démonstration du lien existant entre la SCI et la société exploitant le bâtiment	Coûts d'acquisition de foncier avec construction d'un bâtiment	30%	SA 39252 AFR SA 40453PME 1407/2013 <i>de minimis</i>	Toutes orientations
D2-Accompagnement par un architecte conseil sur les pôles économiques publics du Grand Dax	Favoriser la construction de locaux et le développement de projets intégrant l'optimisation environnementale par la mise à disposition de conseil fourni par l'architecte conseil du Grand Dax	Entreprises Les sociétés civiles immobilières doivent faire la démonstration du lien existant entre la SCI et la société exploitant le bâtiment	Coût des heures de conseil	Coût de la prestation Plafonnée à 3 000 € par projet	SA 40453 PME SA 40405 Environnement	Orientation 1 – Anticiper et accompagner les transitions numériques, écologiques et énergétiques, et de mobilité

S'implanter sur le Grand Dax : être accompagné dans la création de son entreprise :

Aides réalisées au travers du Groupement d'Intérêt Public GRAND DAX DEVELOPPEMENT

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	Bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
D3- Concours à l'innovation	Soutien financier aux projets innovants ayant reçu un prix	PME	Coûts des dépenses de R&D	80% plafonnés à 10 000 €	SA 40391 RDI	Orientation 4 – Accélérer le développement des territoires par l'innovation
D4- Financement de bourses	Soutenir le créateur d'entreprise personne physique en incubateur-pépinière uniquement	PME en création	Frais de constitution	80% Plafonnés à 21 600 €	SA 40453 PME	Orientation 5 – Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire
D5- Accompagnement sur mesure des porteurs de projets et entreprises	Obtention des exonérations Crédit impôt recherche (CIR) et jeune entreprise innovante (JEI) Aider au montage du business plan Premières études de marché Recherche de financements,...	PME en création	Coûts d'accompagnement des entreprises en création ou développement	80% Différé de paiement	SA 40453 PME	Orientation 4 – Accélérer le développement des territoires par l'innovation
Aides au conseil avec différé de paiement	Audits de préparation à la transition numérique,...					Orientation 1 – Anticiper et accompagner les transitions numériques, écologiques-énergétiques, et de mobilité

❖ **Axe 2 : soutenir l'entrepreneuriat et un développement ambitieux des entreprises du territoire**

Aides à l'immobilier d'entreprises : construire, étendre ou reprendre un bâtiment à vocation économique sur le Grand Dax

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	Bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
D6-USINES d'entreprises Industrielles (*)	Construction, extension ou reprise d'un bâtiment industriel, artisanal ou commercial	Entreprises relevant du NAF C Industries	Dépenses HT liées à la construction du bâtiment dont foncier (hors équipement et outillage) plafonnées à 800 000 € HT crédit-bail éligible	Subvention de 20% plafonnée à 160 000 €	SA 39252 AFR SA 40453PME 1407/2013 de <i>minimis</i>	Orientation 3 – Améliorer la performance industrielle des entreprises et déployer l'usine du futur
D7-ATELIERS DE PRODUCTION Aide à l'immobilier d'entreprises artisanales de production (*)	Construction, extension ou reprise d'un bâtiment industriel, artisanal ou commercial	Entreprises relevant due la section C du NAF A artisans (Transformation Fabrication) SCI	Dépenses HT liées à la construction du bâtiment dont foncier (hors équipement et outillage) plafonnées à 800 000 € HT crédit-bail éligible	Subvention de 20% plafonné à 160 000 €	SA 39252 AFR SA 40453PME 1407/2013 de <i>minimis</i>	Orientation 3 – Améliorer la performance industrielle des entreprises et déployer l'usine du futur orientation 5 – Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire

<p>D8-POINTS DE VENTE SEDENTAIRES</p> <p>Aides à l'immobilier d'entreprises du commerce et de l'artisanat de proximité</p>	<p>Construction, extension ou reprise d'un bâtiment artisanal ou commercial de proximité</p>	<p>Entreprises des secteurs du commerce et artisanat de détail et de proximité, culture-loisirs et restaurants</p> <p>Activités prioritaires :</p> <p>Activités de loisirs nouvelles sur le territoire.</p> <p>Communes rurales : tous types d'activités concourant à la redynamisation du centre bourg.</p> <p>Communes urbaines (Dax et Saint-Paul-lès-Dax) : les activités peu présentes au centre-ville.</p>	<p>Dépenses HT liées à la construction du bâtiment dont foncier (hors équipement et outillage)</p> <p>TPE : plancher de 5 000 €</p> <p>PME : plancher de 10 000 €</p>	<p>TPE : subvention de 30% ;</p> <p>PME : subvention de 20% plafonnée à 21 000 € 10 000 euros et</p> <p>au montant des capitaux propres</p>	<p>SA 39252 AFR</p> <p>SA 40453PME</p> <p>1407/2013 de <i>minimis</i></p>	<p>Orientation 5 – Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire</p>
<p>D9 – REVITALISATION DU CENTRE-VILLE » (*)</p>	<p>Construction, extension ou reprise d'un bâtiment commercial ou artisanal</p>	<p>Commerce et artisanat de détail</p> <p>priorité aux TPE</p>	<p>Investissements</p>	<p>Investissements : subvention de 20%</p> <p>Accessibilité : subvention de 30%</p>	<p>SA 39252 AFR</p> <p>SA 40453PME</p> <p>1407/2013 de <i>minimis</i></p>	<p>Orientation 5 – Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire</p>
<p>D10- STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</p>	<p>Construction, extension ou reprise d'un bâtiment à vocation d'accueil de structures coopératives</p>	<p>Sociétés Coopératives Ouvrières de Production, (SCOP)</p> <p>SCI</p>	<p>Dépenses</p> <p>Liées à la construction du bâtiment dont foncier (hors équipement et outillage)</p> <p>Plafonnées à 800 000 € HT</p>	<p>Subvention de 20% plafonnée à 160 000 €</p>	<p>SA 39252 AFR</p> <p>SA 40453PME</p> <p>1407/2013 de <i>minimis</i></p>	<p>Orientation 6 – Ancrer durablement les différentes formes d'économie sociale et</p>

Aide à l'immobilier pour les projets issus de démarches coopératives (*)			crédit-bail éligible		solidaire sur le territoire régional
		Coopératives artisanales (Sièges sociaux uniquement) SCI	Dépenses Liées à la construction du bâtiment dont foncier (hors équipement et outillage) Plafonnées à 300 000 € HT	Subvention de 20% plafonnée à 60 000€	

(*) Octroi de l'aide délégué au Département des Landes.

❖ **Axe 3 : conforter le socle résidentiel de l'économie de l'agglomération : favoriser l'innovation dans les entreprises locales et soutenir l'implantation d'entreprises innovantes**

Soutien aux structures économiques et d'innovation : accélérer le développement du territoire par le développement de son éco système innovant et d'accompagnement des entrepreneurs.

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	Bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
D11 - Aide au fonctionnement des structures dédiées à l'accompagnement de l'innovation	Développer l'écosystème local de l'entrepreneuriat ou de l'innovation par un soutien aux structures spécialisées œuvrant directement à la structuration des filières <u>Exclusion</u> : Organismes consulaires	PME	Dépenses d'animation et d'accompagnement	50% Subvention ou prêt public	SA 40391 RDI SA 40207 Formation 1407/2013 de minimis N677a/2007	Orientation 2 – Poursuivre et renforcer la politique de filières

--	--	--	--	--	--	--

Investir dans des fonds locaux de financement des entreprises : favoriser le financement de la création d'entreprises et multiplier leur création et développement

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	Bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
D12 - Aide aux Plateformes d'initiative locale	Accélérer la création d'entreprises en multipliant les sources de financement et de co-financement des projets	PME	Investissement et fonctionnement Dotation accordée à la plate-forme plafonnée à 30 000€ par an	30 %	SA 39252 AFR SA 40453 PME 1407/2013 de minimis	Orientation 9 – Développer l'écosystème de financement des entreprises

❖ **Axe 4 : poursuivre la diversification économique du territoire par l'innovation, la R et D, le design, l'intégration du numérique**

Aides à l'accélération de l'innovation territoriale et à la modernisation des entreprises : soutien aux démarches de transition numérique des entreprises, et soutien aux démarches de design intérieur dans les points de vente

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
D13 - Aides pour la transition numérique des entreprises	Accélérer l'appropriation des usages avancés du numérique des entreprises en les accompagnant grâce à des prestations de conseil spécialisé et vers le déploiement de solutions numériques à travers une subvention à la transition numérique.	PME tous secteurs d'activité.	Prestations externes de conseils spécialisés en stratégie de transformation numérique ; prestations extérieures de développement, intégration, achats de licences ; équipements investissements matériels immatériels liés.	Subvention de 20% plafonnée à 10 000 € plafonnée à 7000 € et au montant des capitaux propres	SA 40453 PME, SA 40391 RDI 1407/2013 de minimis	Orientation 1 – Anticiper et accompagner les transitions numériques, écologiques et énergétiques, et de mobilité

			Démarches de création de boutiques en ligne (commerçants et artisans de proximité) en complément de l'aide suivante (cf. D15) plancher des dépenses 5 000 €			
D14 – Aides pour l'aménagement intérieur du commerce et de l'artisanat de proximité	Soutenir le tissu du commerce de proximité des centres-villes et bourgs, Quartiers Politique de la Ville-QPV et de favoriser la modernisation des boutiques.	PME points de vente du commerce-artisanat et des activités de loisirs Commerce non sédentaire non éligible. Activités prioritaires : Activités de loisirs nouvelles sur le territoire. Communes rurales : tous types d'activités concourant à la redynamisation du centre bourg. Communes urbaines (Dax et Saint-Paul-lès-Dax) : les activités peu présentes au centre-ville.	Dépenses d'investissements liées à l'agencement intérieur, le design, la décoration, le déploiement des outils numériques liés à la gestion client, au marketing expérientiel et au paiement plancher de 3 000 €	Subvention de 30% plafonnée à 10 000€	SA 39252 AFR SA 40453 PME 1407/2013 de <i>minimis</i>	Orientation 5 – Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire

Aides à la mise en place de solutions numériques pérennes et sécurisation des données des entreprises du territoire (structurer la performance numérique de l'entreprise avec le Data center du Grand Dax, la fibre optique : conseiller et héberger les données)

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
	Donner à l'entreprise un premier conseil sur les outils proposés par le territoire et	Entreprises	Coûts de conseil	80 %	SA 40453 PME	Orientation 1 – Anticiper et accompagner les

D15- Conseils à l'entreprise sur sa structuration et compétitivité informatique	concernant les solutions de modernisation de son organisation informatique				1407/2013de minimis	transitions numériques, écologiques et énergétiques, et de mobilité

Aides à la recherche et au développement, à l'innovation, pour les industries :

Le projet sera soit financé par la Région avec son règlement, soit par la Communauté d'agglomération comme suit :

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	Bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
D16 - Aides aux industries en matière de recherche et développement et d'innovation	Favoriser le développement des entreprises industrielles du territoire par un soutien à leurs projets de recherche et de développement	PME industrie	Dépenses de R&D	Subvention de 80% Plafonnée à 100 000 €	SA 40391 RDI	Orientation 4 – Accélérer le développement des territoires par l'innovation

❖ **Axe 5 - Accroître l'attractivité économique du territoire par la mise en œuvre d'une démarche de marketing territorial (dont des événementiels économiques, une accentuation de la mise en réseau des acteurs économiques) :**

Dispositif	Objectifs & projets éligibles	Bénéficiaires	Assiette de dépenses éligibles	Intensité maximale de l'aide communautaire	Régime	Orientation SRDEII
D17-Action collective de marketing territorial (attractivité économique et globale du territoire)	Agir collectivement avec les acteurs économiques du territoire pour promouvoir le Grand Dax à un niveau supérieur : - animation de réseaux d'ambassadeurs, - opérations de communication et création d'évènementiels, - développement de produits et services d'accueil type conciergerie de territoire,...)	Entreprises	Coûts de fonctionnement	100%	Marché public – hors aides d'Etat	Orientation 8 – Renforcer l'attractivité des territoires
				80%	SA 40453 PME 1407/2013 de <i>minimis</i>	
				50%	SA 40391 RDI	
	Coûts de formation		70%	SA 40207 Formation		
	- actions de formation à l'accueil territorial					

Bilan des aides individuelles aux entreprises 2019-2022

En 2019, l'agglomération du Grand Dax a instauré un régime local d'aides individuelles aux entreprises en conventionnant avec la Région NA dans le cadre du SRDEII.

4 nouvelles aides individuelles ont été établies avec une enveloppe budgétaire propre et sous l'instruction directe du Grand Dax :

- ⇒ aide à l'immobilier d'entreprises du commerces et artisanat de proximité (travaux sur les murs) ;
- ⇒ aide pour l'aménagement intérieur du commerce et de l'artisanat de proximité (point de vente) ;
- ⇒ aide pour la transition numérique des entreprises ;
- ⇒ aide aux industries en matière R&D et d'innovation.

491 demandes d'entreprises 134 aides allouées 104 entreprises financées 1 155 127 euros
--

L'aide à l'immobilier pour les industries, les entreprises artisanales de production et les structures de l'Economie sociale et solidaire (ESS) a été exclusivement mobilisée avec l'enveloppe financière du Département des Landes à qui nous avons donné la délégation partielle de la compétence.

10 Industries soutenues 689 500 euros
--

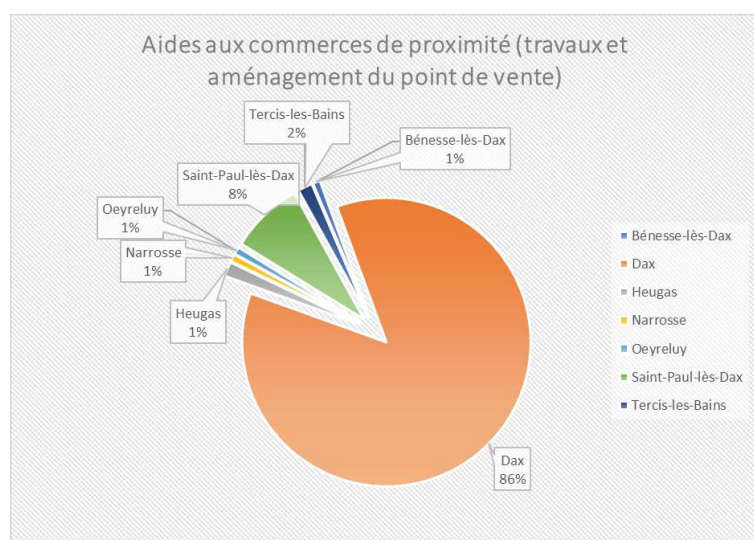
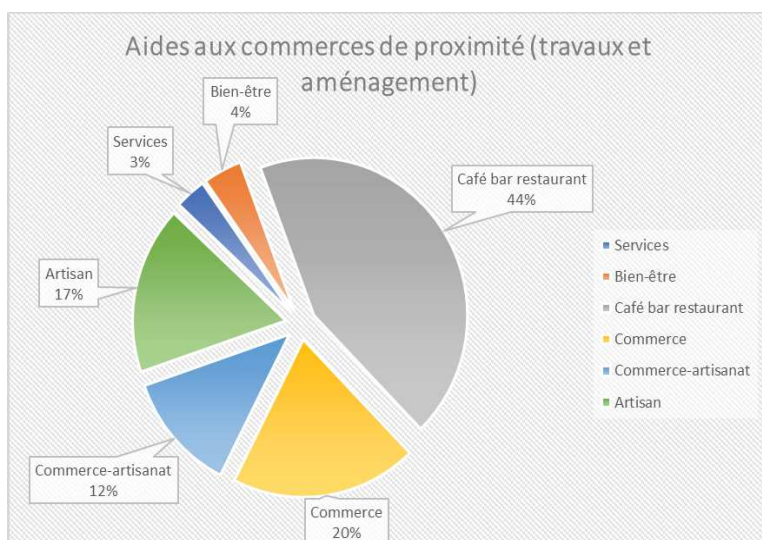
Bilan chiffré des aides individuelles aux entreprises de 2017-2022 :

Typologie des aides	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total	montant moyen de l'aide par entreprise
nombre d'entreprises soutenues	0	0	14	39	25	14	92	
nombre d'aides aux commerces de proximité (travaux et aménagement)	0	0	21	46	34	21	122	
montant des aides aux commerces de proximité (travaux et aménagement)	0,00 €	- €	196 886,10 €	317 455,90 €	297 152,00 €	180 852,00 €	992 346,00 €	10 786,37 €
nombre d'aides transition numérique (TPE-PME)	0	0	1	5	3	2	11	
montant des aides transition numérique (TPE-PME)	0,00 €	0,00 €	3 088,00 €	18 501,00 €	9 343,00 €	11 849,00 €	42 781,00 €	3 889,18 €
nombre d'aides pour la R&D des industries	1	0	0	0	0	0	1	
Montant des aides pour la R&D des Industries	120 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
nombre total d'aides CAGD	1	0	22	51	37	23	134	
Total montant des aides CAGD	120 000,00 €	- €	199 974,10 €	335 956,90 €	306 495,00 €	192 701,00 €	1 155 127,00 €	
nombre d'aides à l'immobilier d'entreprises	0	2	1	2	2	3	10	
Aide à l'immobilier d'entreprise pour les industries et les entreprises artisanales de production (déléguée au Département des Landes)	0,00 €	235 000,00 €	54 000,00 €	160 000,00 €	132 000,00 €	108 500,00 €	689 500,00 €	68 950,00 €
nombre total d'aides	1	2	23	53	39	26	144	
Total montant des aides (CAGD +CD40)	120 000,00 €	235 000,00 €	253 974,10 €	495 956,90 €	438 495,00 €	301 201,00 €	1 844 627,00 €	

Analyse par typologie d'aide :

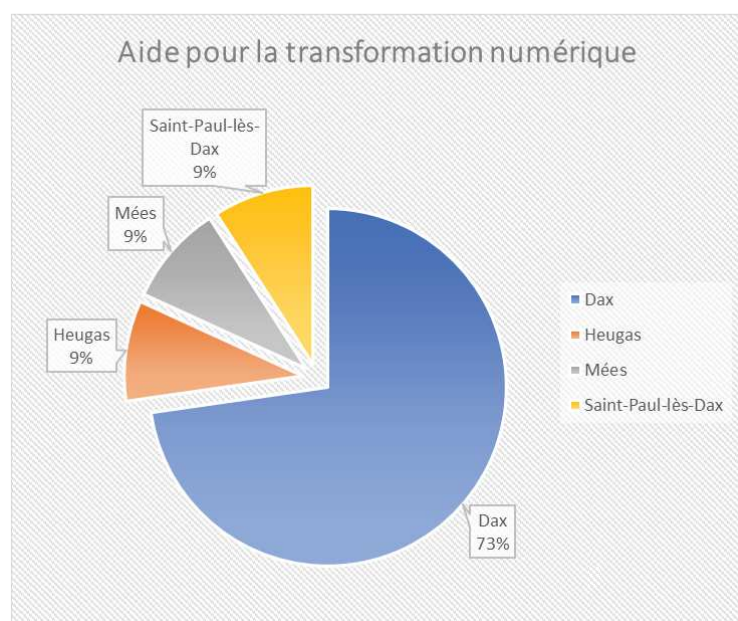
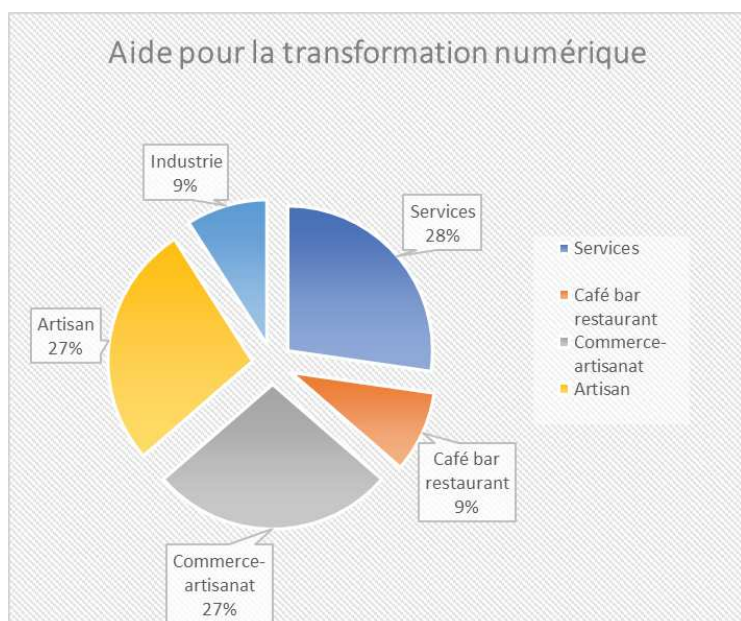
⇒ 2 aides pour les commerces de proximité de centre-ville et centre-bourg (travaux immobilier sur les murs et aménagement du point de vente) :

- 89 commerces soutenus dont 48% d'entreprises existantes, 42% d'entreprises en création et 10% de reprise d'entreprises.
- Montant moyen de l'aide par entreprise = 10 786 euros.
- 86% des aides délivrées sur la commune de Dax, 8% Saint-Paul-lès-Dax.
- 44% des aides allouées concernent l'activité de café, bar et restaurant.



⇒ Aide pour la transition numérique de l'entreprise (équipement et formation) :

- 11 entreprises dont 64% d'entreprises existantes et 36% d'entreprises en création.
- Montant moyen de l'aide par entreprise = 3 889 euros.
- 73% des aides délivrées sur la commune de Dax.
- 54% des aides délivrées concernent les secteurs du commerce et de l'artisanat.



Liste des entreprises bénéficiaires d'aides individuelles en 2021 et 2022 (AP/CP 146)

CAP = aide à l'immobilier d'entreprises du commerces et artisanat de proximité (travaux sur les murs)

APV = aide pour l'aménagement intérieur du commerce et de l'artisanat de proximité (point de vente)

TN = aide pour la transformation numérique

En 2021 : 37 aides (27 entreprises) dont 8 pour les halles de Dax = 306 392 euros.

ENTREPRISE	Activité	lieu	Type d'aide	montant de l'aide
EURL HANAYUKI	restaurant	DAX	APV	1 212 €
	restaurant	DAX	CAP	7 655 €
SAS GCB « LE GRAND CAFE DE BORDEAUX »	restaurant	DAX	APV	10 000 €
	restaurant	DAX	CAP	21 000 €
SARL ICONE	commerce	DAX	APV	1 875 €
SARL EXPERIMENTHALLE	Bar	DAX	APV	10 000 €
	Bar	HALLES de DAX	CAP	21 000 €
SAS VINOPIERRE	cave à vin	DAX	APV	5 228 €
	cave à vin	DAX	CAP	5 892 €
SASU VUE SPLENDID et SCI ROSANNE	magasin optique	DAX	CAP	10 268 €
	magasin optique	DAX	APV	8 247 €
LE LINGE D'EMMA	artisan commerce	DAX	APV	1 293 €
SAS TRS "MAMA CUCINI"	restaurant	DAX	APV	10 000 €
	restaurant	DAX	CAP	20 248 €
LE GRAND BLEU	poissonnerie	HALLES DE DAX	APV	10 000 €
SAS LE CRUNCH	restaurant	DAX	APV	2 082 €
	restaurant	DAX	CAP	3 794 €
SARL CHOCOBIZ "AU PTIT DOLMEN"	restaurant	HALLES DE DAX	APV	10 000 €
SAS Maison LAFITTE	épicerie commerce	HALLES DE DAX	APV	10 000 €
SASU FROMAGERIE DE DAX "CHEZ BAPTISTE"	fromagerie	HALLES DE DAX	APV	10 000 €
SARL LA RUCHE ROUGE	restaurant	MEES	TN	6 991 €
SAS LASSALLE	bijouterie	DAX	TN	1 154 €
LA MAISON DES PATES	commerce	HALLES DE DAX	APV	10 000 €
SARL LA PIGNONETTE "TTOTTE"	chocolatier	DAX	TN	1 198 €
SCI LEMPIRE "CARREMENT CURIEUX"	artisan commerce	DAX	CAP	5 010 €

SAS PAPCHOLA "BLOOM"	épicerie commerce	HALLES DE DAX	APV	10 000 €
SCI LAGESTE	coiffeur	SAINT-PAUL- LES-DAX	CAP	10 100 €
EURL ALINESIA	esthétique	NARROSSE	APV	1 660 €
SARL T2M "MAISON BALME"	commerce	HALLES DE DAX	APV	10 000 €
EURL ALIZEE BODY MINUTE	esthétique	DAX	APV	8 368 €
EURL ALIZEE BODY MINUTE	esthétique	DAX	CAP	18 459 €
SARL UN BAIN AU CHOCOLAT	artisan commerce	DAX	APV	3 428 €
SARL UN BAIN AU CHOCOLAT	artisan commerce	DAX	CAP	21 000 €
SARL MADELEINES DE DAX	artisan commerce	DAX	CAP	2 871 €
SARLU MILISHAIR	coiffeur	DAX	APV	905 €
SASU CBIENIASZEWSKI "Les Courtisanes"	commerce	DAX	APV	5 843 €
SASU CBIENIASZEWSKI "Les Courtisanes"	commerce	DAX	CAP	9 714 €
TOTAL				= 306 392 euros

En 2022 : 23 aides (15 entreprises) dont 1 pour les halles de Dax = 192 701 euros.

ENTREPRISE	activité	lieu	Type d'aide	montant de l'aide
SCI APY DAX « L'instant Poudré »	Esthétique	Dax	(CAP)	7 600 €
EURL CONCEPT STORE « BOAM »	Commerce concept store	Dax	(APV)	1 095 €
SARL TOURICQ « LA BOUTEILLE »	Commerce bar	Saint-Paul-lès-Dax	(APV)	10 000 €
	Commerce bar	Saint-Paul-lès-Dax	(CAP)	21 000 €
SARL TOURIERES LAFARGUE	Artisan	Dax	(APV)	10 000 €
	Artisan	Dax	(CAP)	13 643 €
SARL PECHE PLUS	Commerce	Saint-Paul-lès-Dax	(APV)	7 633 €
SAS LOUBLANC	Fabrication artisanat	Dax	(TN)	1 849 €
SARL CHEZ SOPHIE	Bar	Dax	(APV)	3 532 €
	Bar	Dax	(CAP)	3 523 €
ILES GRECQUES	Traiteur	Halles de Dax	(APV)	3 559 €
SAS 3P2B ACUITIS	Commerce optique	Dax	(APV)	10 000 €
	Commerce optique	Dax	(CAP)	21 000 €
SARL LA TAPIA	Bar restaurant	Dax	(APV)	2 779 €
	Bar restaurant	Dax	(CAP)	3 120 €
SARL LA MADO « AU CAFE DES DELICES »	Bar restaurant		(APV)	920 €
	Bar restaurant		(CAP)	4 776 €
SAS AVENIR DATA	Hébergement informatique	Pulseo Dax	(TN)	10 000 €
SASU ECHOPPE DE LA FONTAINE	Commerce épicerie	Dax	(APV)	1 512 €
	Commerce épicerie	Dax	(CAP)	4 599 €
SARL BREWSOCIAL CLUB	Bar	Dax	(CAP)	21 000 €
SARL DHHD « LE COMPTOIR DE TTOTTE »	Commerce torréfacteur	Saint-Paul-lès-Dax	(CAP)	21 000 €
	Commerce torréfacteur	Saint-Paul-lès-Dax	(APV)	8 561 €
TOTAL				=192 701 euros

